

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 21 mai 2021	N° 2021-281

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PESCHINA à partir de 17h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir
de 13h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à
partir de 16h05
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à
partir de 16h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 21 mai 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission rayonnement et équipements métropolitains	N° 2021-281

**Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine - Focus - Festival de la ruche - 2021 -
Subvention d'aide à une manifestation - Convention - Décision - Autorisation**

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TnBA) – Centre dramatique national – a pour principale mission de défendre la création contemporaine et de s'ancrer sur un territoire. En créant le festival Focus – festival de la ruche, il propose de mettre en lumière l'ensemble du processus de création des spectacles avec des artistes aussi prolifiques que divers.

Le premier festival Focus – festival de la ruche se tiendra les 6 et 7 mai 2021 avec pour ambition de mettre en lumière l'ensemble du processus artistique et notamment le travail important et invisible qui existe avant la représentation d'une œuvre sur scène.

L'alchimie qui définit le moment de la représentation est l'aboutissement d'expérimentations pratiques et de choix techniques, artistiques et esthétiques. Les temps des répétitions est un temps précieux et essentiel pour les acteurs, le metteur en scène et l'équipe technique. A la fois espace privilégié et espace intime du groupe, c'est dans ces moments que se crée une vie de métaphores, de comparaison, d'idées lancées qui parfois avortent et parfois rebondissent.

Ce sont les univers personnels d'artistes émergents et confirmés de la Nouvelle-Aquitaine et le paysage de leurs réflexions partagées dans leurs contradictions et leurs synergies que ce festival invite à découvrir. Recherches en cours ou gestes spontanés et éphémères, performances, esquisses, table ronde seront autant d'occasions de mieux découvrir, au-delà des spectacles, les intuitions, les convictions et les questionnements qui sous-tendent les gestes artistiques.

Festival chaleureux conçu comme un temps de rencontre privilégiée avec les publics, moment d'échange à la fois en marge et au centre de la création dans son cœur palpitant, ce festival sera placé sous le signe de la convivialité, du partage et de l'effervescence de création.

Aux côtés des artistes compagnon·ne·s du TnBA (Baptiste Amann, Julien Duval, Vanasay Khamphommala, Bénédicte Simon, Julie Teuf, Aurélie Van Den Daele et le Collectif OS'O) d'autres artistes régionaux et émergents associés à des scènes du territoire comme le Glob théâtre ou la Manufacture-CDCN prendront part à cette manifestation.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien à cette manifestation à hauteur de 20 000 € pour un budget prévisionnel de 139 542 €, soit 14,33% du budget global de la manifestation.

Plan prévisionnel de financement

Le budget prévisionnel de la manifestation est détaillé en annexe 2 de la convention. Il est de 139 542€ pour cette édition 2021.

Indicateurs financiers

Seul le budget de l'année 2021 est ici présenté, Bordeaux Métropole étant sollicitée pour la première fois dans le soutien à cette manifestation.

	Budget 2021
Budget global	139 542 €
Charges de personnel / budget global	106 222 € - 76,12%
Participation de BM et % / Budget global	20 000 € - 14,33%
% de participation des autres financeurs / Budget global	5 000 € - 3,58 %

Le festival Focus ne bénéficierait pas de financement d'autres collectivités. Cependant, le TnBA est accompagné au niveau de son fonctionnement par différents partenaires publics (Etat/Drac à hauteur de 1 949 070 €, Conseil régional à hauteur de 440 744 €, Conseil départemental à hauteur de 97 943 €, ville de Bordeaux à hauteur de 1 800 034 €).

Plan prévisionnel de financement

Le budget prévisionnel de l'action est détaillé en annexe 2 de la convention.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions des articles L.1611-4 et L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération de Bordeaux Métropole n°2011/0778 du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences, et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires métropolitains »,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande n°2021-00206 formulée par le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine en date du 15 juillet 2020,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le projet du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine vise notamment au rayonnement de la métropole et touche un public très large sur des lieux de manifestations métropolitains.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 20 000€ en faveur du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine pour l'organisation de son festival Focus.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2021, chapitre 65, article 65742, fonction 311.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MAI 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 31 MAI 2021	la Vice-présidente,
	Madame Brigitte BLOCH